



PRÉFET DE LA GIRONDE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

Service des Procédures Environnementales

ARRÊTÉ DU 21 FEV. 2019

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la Gironde,**

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 15 février 2019 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les avis émis par les communes des EPCI entre le 01/02/2018 et le 01/08/2018 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier préfectoral du 13/07/2018 ;

Vu les observations du public recueillies entre le 05/10/2018 et le 26/10/2018 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Gironde ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 05/10/2018 au 26/10/2018 ;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition du Secrétaire général de la Préfecture de la Gironde ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, les Secteurs d'Information des Sols suivants sont créés, pour l'Établissement Public de coopération Intercommunal – CA du Libournais:

- Sur la commune de ABZAC :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06219	SPARFLEX (ex-QUIBEL S.A)

- Sur la commune de ARVEYRES :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06241	CET ARVEYRES

- Sur la commune de LIBOURNE :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06248	Ancienne usine à gaz - Centre EDF-GDF Services

Ces Secteurs d'Informations des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 : PUBLICATION

Les secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

L'arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de la Gironde.

ARTICLE 3 : NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Informations des Sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 : PUBLICITÉ

En vue de l'information des tiers :

Conformément à l'article **R181-44 du code de l'environnement**, une copie du présent arrêté sera déposée en mairie des communes concernées par le présent arrêté et pourra y être consultée par les personnes intéressées. Il sera affiché à la mairie pendant une durée minimum d'un mois, procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité est dressé par les soins du maire.

ARTICLE 5 : DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction. Conformément à l'article **R181-50 du code de l'environnement**, il peut être déféré à la juridiction administrative compétente, le tribunal administratif de Bordeaux :

- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements dans un délai de **quatre mois** à compter de la publication ou de l'affichage de la présente décision.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « WWW.TELERECOURS.FR ».

ARTICLE 6 : EXÉCUTION

Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Maires et présidents d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Bordeaux, le

21 FEV. 2019

LE PRÉFET

~~Donné le Préfet et par délégation.~~
~~le Secrétaire Général,~~

Thierry SUQUET

ANNEXE 1
FICHE SIS DU CA DU LIBOURNAIS



Identification

Identifiant	33SIS06219
Nom usuel	SPARFLEX (ex-QUIBEL S.A)
Adresse	1 Champ des Arnauds
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	ABZAC - 33001
Caractéristiques du SIS	Ancienne installation de fabrication de capsules métalliques pour les bouteilles de vins et de spiritueux exploitée depuis 1968 et en dernier lieu (2000) par la société SPARFLEX sur la commune d'Abzac (33). Les activités ci-après étaient soumises à autorisation au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et réglementées par l'arrêté préfectoral du 14 juin 1974 modifié le 20 décembre 1991 : fonderie de plomb, atelier d'application de peinture par pulvérisation, travail mécanique des métaux, dépôt de GO, compresseur. Le 23 juin 2011, l'exploitant a informé à Monsieur Le Préfet de la cessation définitive des activités de SPARFLEX à compter du 30 septembre 2011, et proposait de considérer un usage futur du site de type industriel. Le 13 février 2014, il est donné récépissé de la notification de cessation d'activité. L'emprise des parcelles concernées occupe une superficie totale d'environ 13 320 m² (source : www.cadastre.gouv.fr).
Etat technique	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre
Observations	Suite à l'arrêt définitif des activités du site, l'exploitant a transmis le mémoire de cessation d'activité le 14 octobre 2011, comprenant un diagnostic de sols et de la nappe, complété le 29 août 2014. L'analyse des sols en mis en évidence deux sources de pollution au droit du site : - au niveau de la lagune des boues de décantation (hydrocarbures totaux : 24 600 mg/kg, Plomb : 2 100 mg/kg, HAP dont fluorène) ; - au niveau des voies de circulation et des zones de stockage (teneurs en Plomb de l'ordre de 500 mg/kg). Le diagnostic a également montré un impact par le Plomb hors du site (champs voisins). Suite à ce constat, une Interprétation de l'Etat des Milieux (IEM) ainsi qu'un plan de gestion ont été réalisés fin 2015. Des investigations complémentaires ont été réalisées en juillet 2016 dans le but de mieux caractériser l'étendue de la pollution en plomb à l'extérieur du site. L'arrêté préfectoral du 31 août 2016 prescrit à l'exploitant, la réalisation des travaux de dépollution (excavation et évacuation des terres impactées vers un centre de traitement agréé, remblaiement par des matériaux sains) en retenant un usage futur de type industriel, ainsi que la remise d'un dossier comportant les éléments prévus à l'article L515-9 du code de l'environnement, afin d'instituer sur le site, des servitudes d'utilité publique.

Les travaux de dépollution sont en cours depuis janvier 2017.

Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "<http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0468	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0468

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection En l'absence de mise en place de servitudes d'utilité publique (SUP), le site est classé comme étant à risques avérés.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 452940.0 , 6440089.0 (Lambert 93)

Superficie totale 18954 m²

Perimètre total 660 m

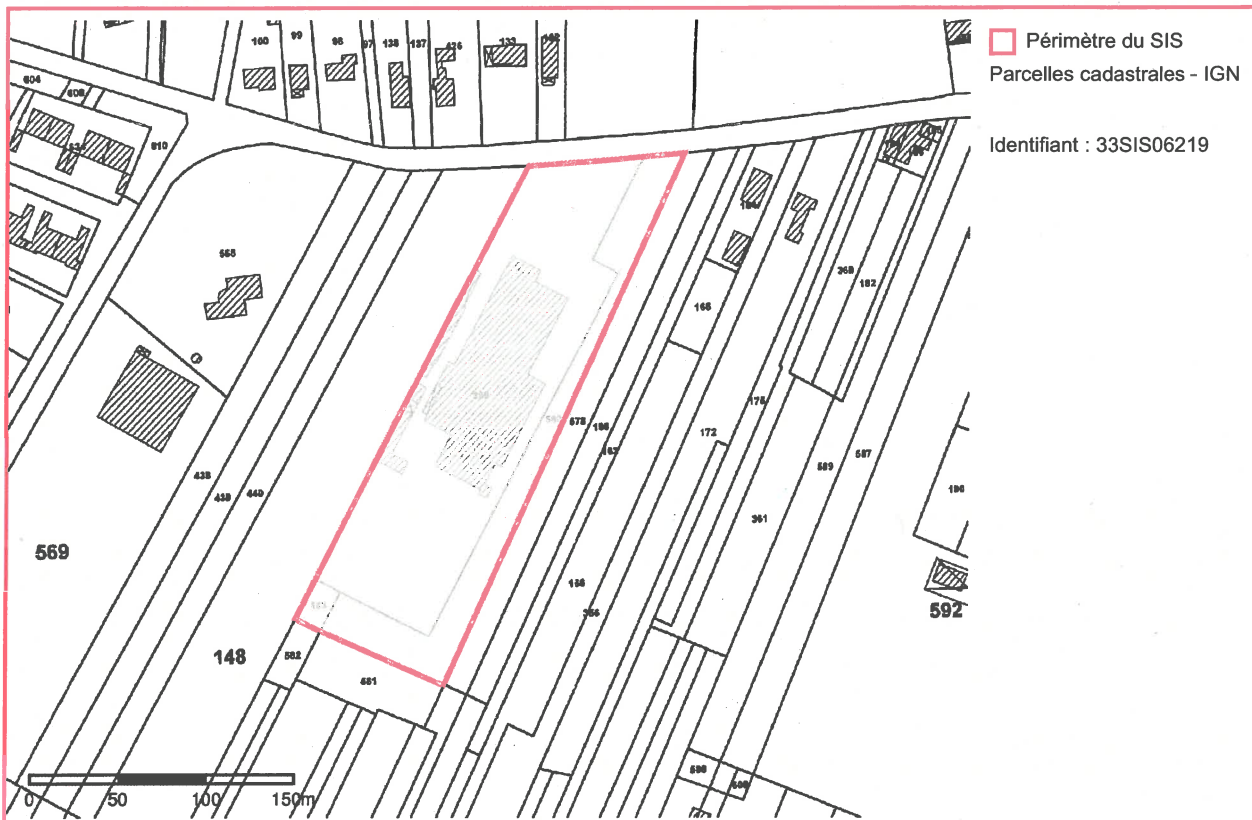
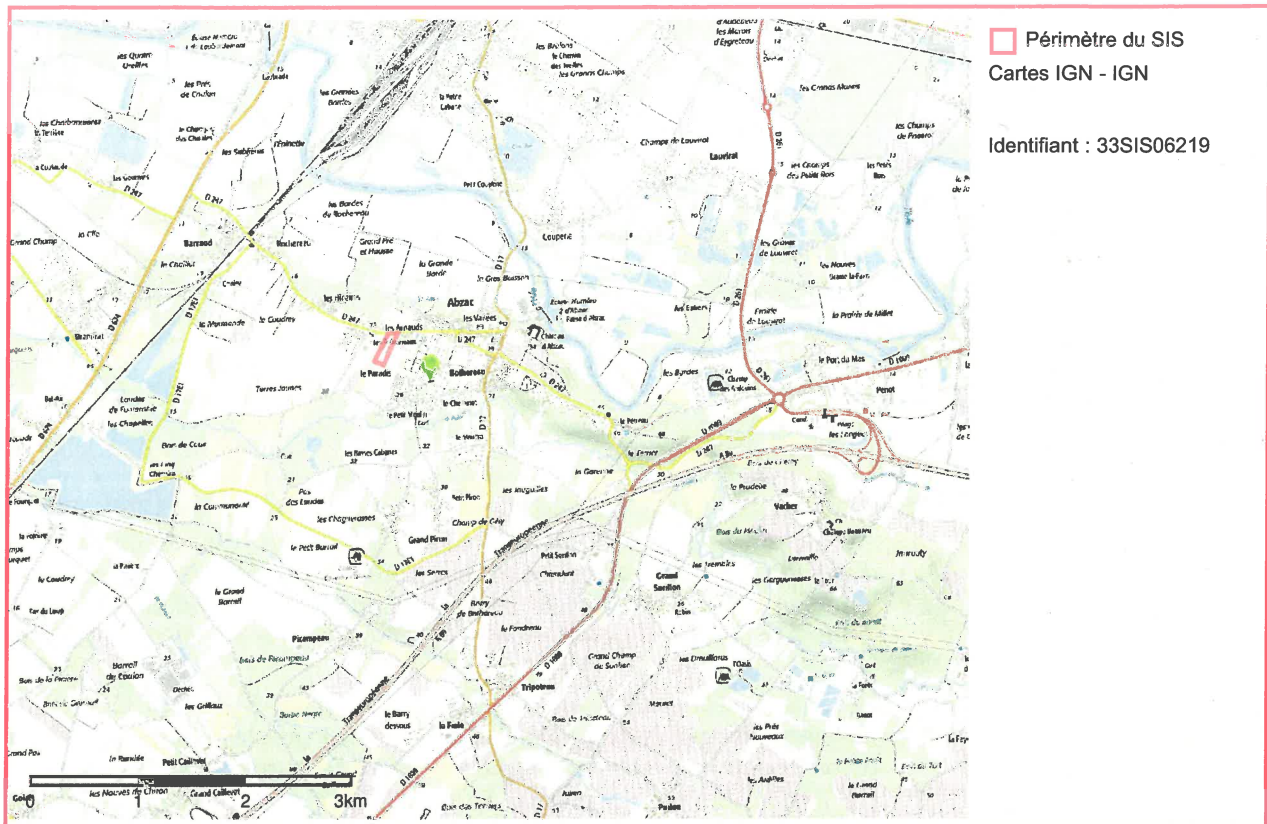
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ABZAC	A	583	11/01/2018
ABZAC	A	634	11/01/2018
ABZAC	A	635	11/01/2018
ABZAC	A	638	11/01/2018
ABZAC	A	639	11/01/2018

Documents

Cartographie





Identification

Identifiant	33SIS06241
Nom usuel	CET ARVEYRES
Adresse	Port du Noyer
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	ARVEYRES - 33015
Caractéristiques du SIS	Ancien site ayant accueilli des remblais de déchets de 1968 à 1970 sur la commune d'Arveyres (33). L'épaisseur des déchets est d'environ 1,5 à 2 mètres sous une couche d'enrobé de 0,2 mètres. L'ancien dépôt de déchets se situe dans la plaine alluviale de la Dordogne. Cette dernière s'écoule à une distance d'environ 250 m du site. Le site a été acheté en 1999 par la SCI GABRIENCEE, et est réaménagé en parking pour poids-lourds. Puis, le site a fait l'objet d'une construction d'un centre de contrôle technique de poids lourds. Ce dernier chantier a permis de mettre en évidence la présence de ces remblais de déchets. L'emprise du site occupe une superficie totale d'environ 5405 m2 (source : www.cadastre.gouv.fr).
Etat technique	Site nécessitant des investigations supplémentaires
Observations	Suite au courrier du 11 octobre 2010 de l'Inspection des Installations Classées, une évaluation de la qualité environnementale des sols, réalisée en décembre 2010, a été remise par la SCI GABRIENCEE. L'analyse de sols a mis en évidence la présence d'hydrocarbures totaux (HCT), d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et de métaux (Cadmium, Plomb, Mercure, Cuivre). Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0346	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0346

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à gérer
Commentaires sur la sélection	Pas d'évaluation des risques sanitaires

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 443005.0 , 6428954.0 (Lambert 93)
Superficie totale 7660 m²
Perimètre total 467 m

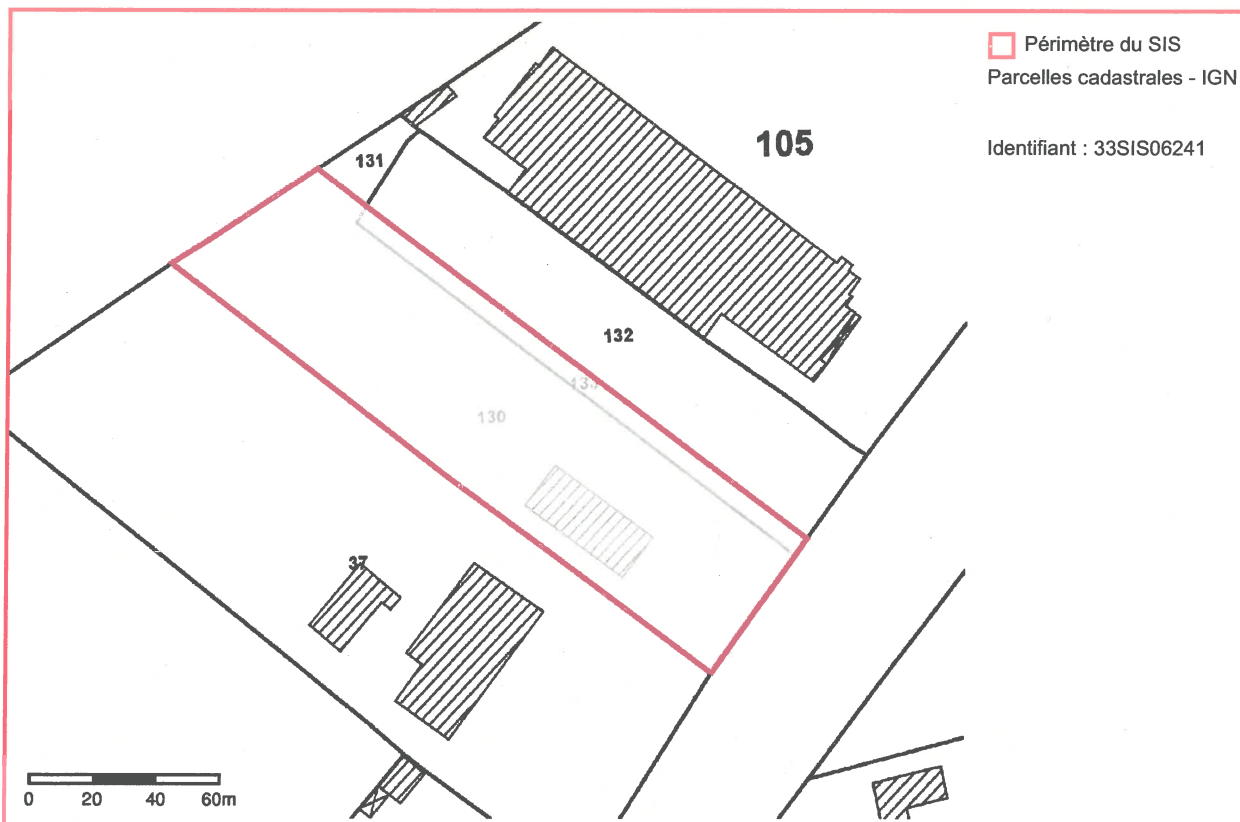
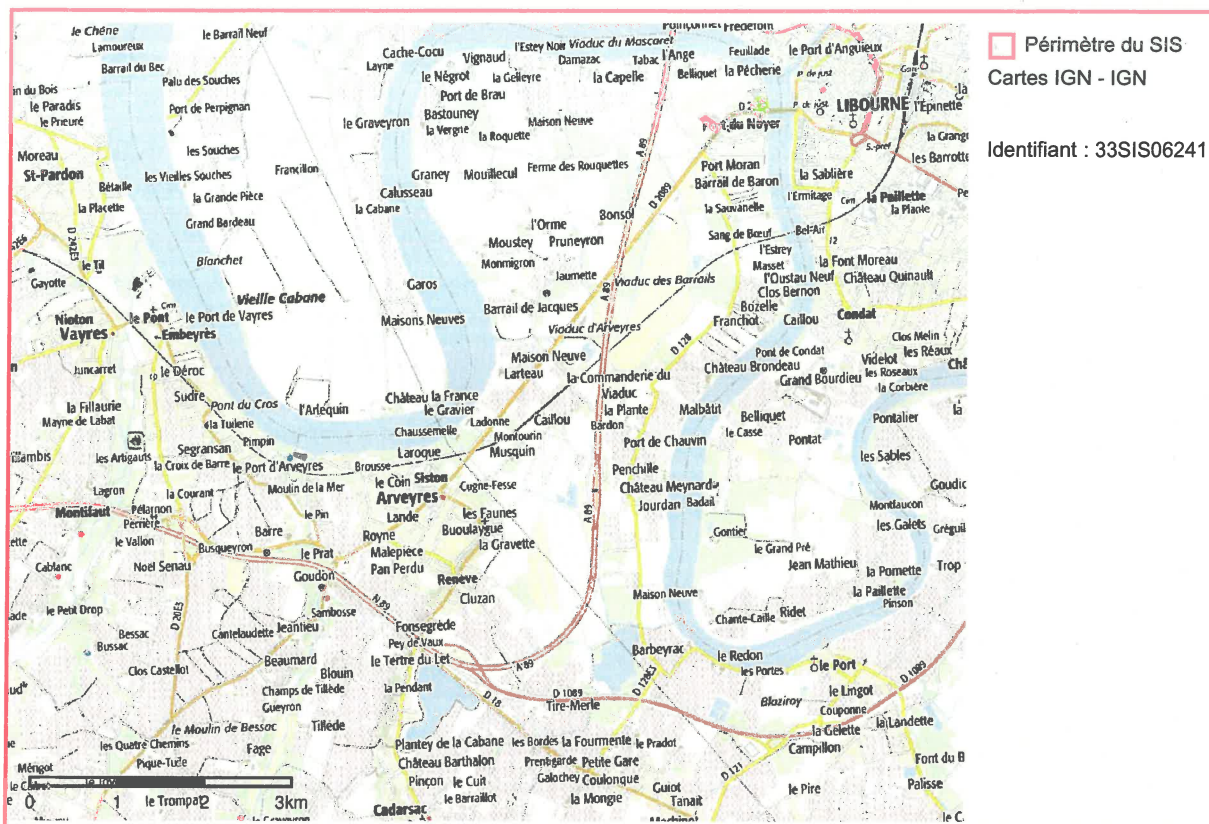
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ARVEYRES	ZB	133	08/01/2018
ARVEYRES	ZB	130	08/01/2018

Documents

Cartographie





Identification

Identifiant	33SIS06248
Nom usuel	Ancienne usine à gaz - Centre EDF-GDF Services
Adresse	67 Rue de Montaudon
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	LIBOURNE - 33243
Caractéristiques du SIS	Ancienne usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille, exploitée de 1847 à 1957, au sud-est du centre ville de Libourne (33). Le site occupe une superficie totale d'environ 13 000 m ² . Actuellement, le terrain est réutilisé pour les besoins des entreprises EDF et ENGIE (ex-GDF). Des bâtiments administratifs et techniques occupent les terrains. Une surveillance des eaux souterraines est toujours en cours au droit du site.
Etat technique	Site concerné par une action nationale de l'Etat (protocole Usines à gaz)
Observations	Gaz de France (GDF) a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère répartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site...). L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de cinq classes de priorité pour lesquelles les engagements de GDF ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz entre le Ministère de l'Environnement et GDF signé le 25 avril 1996. Le site de Libourne est en classe 3 du protocole. De ce fait, c'est un site dont la sensibilité vis à vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles est faible. L'engagement national de GDF sur les sites de classe 3 était de réaliser dans un délai de 8 ans (avant fin avril 2004) une étude historique avec localisation des cuves qui seraient systématiquement vidées et comblées. En vue d'un réaménagement interne pour les besoins d'EDF-GDF, un diagnostic approfondi a été réalisé entre 1994 et 1996. L'ensemble de l'étude a consisté à effectuer des recherches historiques et documentaires, à rechercher des ouvrages enterrés, à évaluer l'impact du site sur les ressources locales en eaux (eaux souterraines et superficielles), à caractériser le sol superficiel et en profondeur. De cette étude, il est ressorti qu'il existait sur le site une cuve enterrée ayant servi au stockage du goudron. Les travaux de vidange de la cuve se sont déroulés du 30 janvier au 10 février 2006. Un volume de 72 m³ (environ 128 tonnes) de matériaux souillés a été extrait. Le remblaiement a été effectué avec des matériaux sains. Les terres de l'ancienne cuve à carburants ont été laissées en place avec les caractéristiques suivantes : HCTX (

hydrocarbures totaux) 4800 mg/kg, BTEX (composés organiques mono-aromatiques volatils) 83 mg/kg, HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) 3640 mg/kg, Benzo(a)pyrène 88 mg/kg.

Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "<http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0095	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0095

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques avérés
Commentaires sur la sélection	Site concerné par le protocole "Usines à gaz"

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	444114.0 , 6428364.0 (Lambert 93)
Superficie totale	20389 m ²
Perimètre total	911 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LIBOURNE	CE	164	04/12/2017
LIBOURNE	CE	288	04/12/2017
LIBOURNE	CE	289	04/12/2017
LIBOURNE	CE	290	04/12/2017

Documents

Cartographie

